

LIVRES

François Boucq s'est rendu chaque jour à la Cour d'assises spéciale où 14 accusés étaient jugés pour complicité avec les terroristes des attentats de « Charlie Hebdo », Montrouge et l'Hyper Cacher.

Pendant plus de deux mois, **François Boucq** a immortalisé, jour après jour, les audiences. A l'occasion de la sortie de son livre, ce jeudi, il nous raconte cette expérience bouleversante.

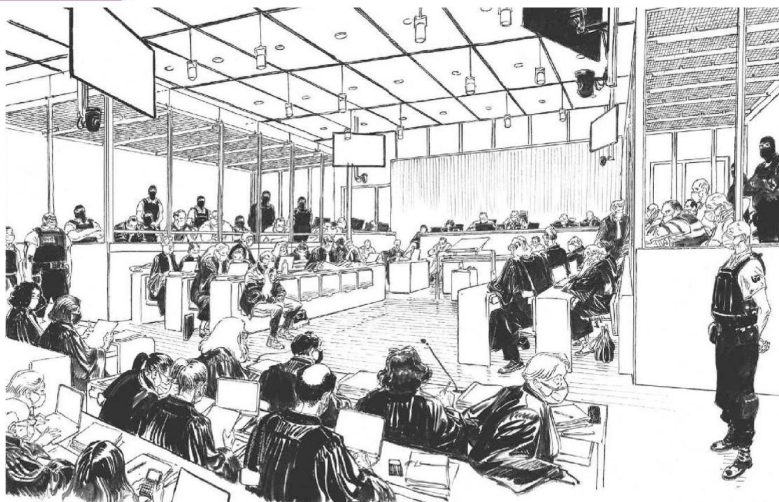


ILLUSTRATION DE CHARLIE HEBDO / LES ÉCHAPPÉS (FRANÇOIS BOUQC)

Il a dessiné le procès de « Charlie Hebdo »



A travers ses dessins, François Boucq livre un témoignage exceptionnel.

PROPOS RECUEILLIS PAR
CHRISTOPHE LEVY

CHAQUE JOUR pendant plus de deux mois, il s'est installé, discret, sur une simple chaise, dans la salle d'audiences de la Cour d'assises spéciale de Paris. Chaque jour, concentré, crayons à la main, il a saisi un regard, esquissé une posture, rendu une émotion. Entre le 2 septembre et le 14 décembre 2020, François Boucq, dessinateur de BD (« Bouncer », « Face de lune », « Little Tulip »...) aura réalisé plus de 500 croquis du procès historique des attentats de janvier 2015, ceux de « Charlie Hebdo », de Montrouge et de l'Hyper Cacher.

Publiés dans « Charlie Hebdo » et dans une newsletter quotidienne, ils sont regroupés, avec quelques inédits, dans « Janvier 2015 - Le Procès », qui sort aujourd'hui. Un livre de plus de 200 pages,

agrément des chroniques du romancier Yannick Haenel. Chronologiquement, témoignage après témoignage, l'ouvrage plonge dans l'ambiance, parfois étouffante, souvent bouleversante, de ce procès au long cours, au plus près des acteurs des attentats. François Boucq, qui avait déjà ouvert le procès du Carillon dans lequel comparaitrait DSK, nous confie comment il a vécu ces moments intenses.

« On ne se rend pas compte en France de la chance qu'on a... Je l'ai réalisé pendant le procès : ce qui est insupportable pour les islamistes, c'est justement cette liberté. »

FRANÇOIS BOUQC
Comment vous êtes-vous retrouvé à participer à ce procès ?

Très simplement. Riss, le rédacteur en chef de « Charlie », m'a proposé un déjeuner. Il en a profité pour me demander si je voulais faire les dessins du procès. J'ai accepté tout de suite, sans vraiment réfléchir. C'était important de le faire. Je ne savais pas vraiment à quoi je m'engageais.

On le sait peu mais, depuis 2015, vous collaborez à « Charlie » sous un pseudonyme...

Oui, parce que ma maman ne voulait pas que je travaille à « Charlie » après les attentats. Mais Riss me l'avait proposé et je ne me voyais pas refuser. D'où le pseudonyme...

Vous étiez proches de victimes des attentats de « Charlie » ?

Jadorais Cabu. On se connaissait depuis mes débuts de dessinateur de presse. Quand on se voyait, on passait des moments formidables, à discuter de Charles Trenet, et de dessin surtout. Wolinski, on se retrouvait chaque année au Festival d'Angoulême.

C'est pour ça que vous avez accepté ?

Oui, il y a cette sympathie pour le journal et ses dessinateurs. Mais c'est aussi un acte politique. Il faut défendre la liberté d'expression et « Charlie » en est un emblème. On ne se rend pas compte en

France de la chance qu'on a... Je l'ai réalisé pendant le procès : ce qui est insupportable pour les islamistes, c'est justement cette liberté.

Au quotidien, comment avez-vous travaillé ?

J'y étais tous les jours, dès 9 heures et parfois jusqu'à 22 heures. J'avais une piaule à Clichy : je vivais un peu comme un étudiant... Sur place, les conditions n'étaient pas terribles. J'avais demandé à avoir un support pour dessiner. On m'a répondu que j'aurais juste une chaise. Je travaillais avec le carnet, l'aquarelle, les pinces à nez sur mes genoux.

C'était impressionnant cette ambiance de cour spéciale ?

Au début, tu as vraiment l'impression d'être un intrus. Et puis, petit à petit, tu deviens partie prenante, acteur, même. Il est arrivé que je sois cité pendant l'audience, comme les dessins paraissent au jour le jour.

Vos dessins sont particulièrement expressifs et précis. C'est difficile d'attraper cette vérité ?

Il faut être très concentré, très attentif. Il faut pouvoir choper ce que la personne te donne très rapidement. Au bout d'un moment, je devenais cet homme ou cette femme à la barre. J'étais dans son émotion. Je n'étais pas dans la réflexion, ça devenait une évidence. C'est la force du dessin.

On imagine qu'il y a eu

« Dans cette salle, il y avait tout ce que l'humain est capable de faire, du plus sublime au plus cruel. »

des moments douloureux, pénibles...

Bien sûr, comme le témoignage de Riss ou celui de Véronique Cabu. Je me souviens aussi de celui de M. Catalano (NDLR : le gérant de l'imprimerie dans laquelle se sont retranchés les frères Kouachi). Il est arrivé à la barre très digne mais, au bout de dix minutes, il a fondu en larmes. Il a fait tout son témoignage en pleurant, pendant peut-être une demi-heure. Tu es forcément pris par ça, par cette humanité. C'est bouleversant de voir des gens se livrer comme ça, de manière presque inattendue pour eux-mêmes. La vraie vérité, elle est dans ces moments-là.

C'est cela que vous retenez de ce procès ?

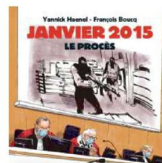
Oui. Dans cette salle, il y avait tout ce que l'humain est capable de faire, du plus sublime au plus cruel. C'était une espèce d'arche de l'humanité. Parce que, potentiellement, on se dit qu'on pourrait être à n'importe quelle place dans cette salle, être la victime, le bourreau, le juge, l'avocat... Quand tu écoutes des accusés, tu te dis : « Ce sont des salopards », mais tu n'arrives pas à être dans un rejet total.

Avez-vous eu des contacts avec eux ?

Beaucoup ont demandé à voir mes dessins. Certains n'étaient pas contents. D'autres m'ont demandé si je pouvais leur donner. Ce que j'ai fait.

Est-ce que vous avez le sentiment d'avoir un peu dessiné pour la grande histoire ?

Tu penses à ça un peu au début et puis tu oublies. Je n'en retire aucune fierté. Si ça peut aider à faire en sorte qu'on se souvienne de ce qui s'est passé. Ce que l'histoire doit retenir, c'est qu'il ne faut jamais arrêter de lutter contre tous ceux qui veulent nous faire fermer nos gueules.



■ Janvier 2015 - Le Procès », de Yannick Haenel et François Boucq, Ed. Charlie Hebdo - Les Échappés, 217 p., 22 €.